



Procès Verbal

du Conseil Municipal du 03 juillet 2024 en mairie

Le 03 juillet 2024, sous la présidence de Monsieur CHERBLANC Jean-Bernard, Maire, le conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni.

Étaient Présents : Monsieur Jean-Bernard CHERBLANC, Madame Maria CHEMARIN, Monsieur Jean-Luc BASTION, Monsieur Christophe BURLET, Madame Magali ER RAFIQI, Monsieur EUGENE François, Monsieur BADOIL Daniel, Monsieur VATTLET Thierry, Madame CHENAILLES Sandrine, Madame LOMBARDO Carine, Madame MABON, Céline Madame CABAUSSEL Virginie.

Absents excusés : Madame LEFLON Dominique (pouvoir), Monsieur JASNOWSKI Renaud (pouvoir).

Absents : Monsieur VATTLET Thierry, Monsieur MICHEL Sébastien.

QUORUM : la majorité sera à 8 membres présents

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 12/06/2024.
- Délibération : Augmentation des tarifs restaurant communal
- Délibération : Versement subvention Association des Jeunes de Courzieu
- Délibération : Augmentation du tarif de la garderie périscolaire
- Rapport des commissions
- Questions diverses



Le compte rendu de la réunion du 12/06/2024 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

DELIBERATIONS

→ AUGMENTATION DES TARIFS RESTAURANT COMMUNAL

Madame Er Rafiqi explique que Calitéo, le prestataire du restaurant scolaire, augmentera le coût du repas pour la prochaine année scolaire et que de ce fait la commune pourrait le répercuter sur le tarif auprès des familles de manière à faire des évolutions progressives.

Mr Le Maire propose donc d'augmenter les tarifs du restaurant communal de 0.10 € par repas et ce pour chaque tranche tarifaire liée au quotient familial. Cela sera applicable à compter du 1^{er} septembre 2024.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré approuve à l'unanimité.

→ VERSEMENT SUBVENTION ASSOCIATION DES JEUNES DE COURZIEU

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de l'association des jeunes de Courzieu afin d'obtenir une subvention pour l'organisation de la randonnée des Châtaigniers.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité décide d'accorder une subvention de 200 €.

→ AUGMENTATION DU TARIF DE LA GARDERIE PERISCOLAIRE

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'augmenter le tarif de la garderie périscolaire.

Il explique que le tarif n'a pas été augmenté depuis plusieurs années et que les coûts ne font eux qu'augmenter.

Il propose une augmentation de 0.05 € par demi/heure soit 1.40€ la demi-heure de garderie périscolaire. Cela sera applicable au 1er septembre 2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré approuve à l'unanimité.

RAPPORT DES COMMISSIONS COMMUNALES

COMMISSION RESSOURCES

HUMAINES

→ Une réunion de la commission est prévue prochainement.

COMMISSION SCOLAIRE

→ La commission rappelle que CALITEO, lors de la signature du contrat, s'était engagé sur plusieurs points qui seront revus avec le prestataire avant la prochaine rentrée car tous ne sont pas respectés à ce jour.

→ Un nouveau projet innovant émerge à l'Ecole : « l'Ecole dans la Nature » qui consisterait à faire classe ½ journée par semaine toute l'année dans la nature. Différents lieux sont envisagés pour cela avec des aménagements spécifiques associés.

→ La pratique de VTT pendant le temps méridien va pouvoir se poursuivre à la rentrée prochaine avec un nouvel intervenant, Laurent CHERBONNEL, encadrant expérimenté et diplômé. Le calendrier des dates sera transmis à la rentrée prochaine.

→ La pratique du tennis à l'Ecole a été aussi évoqué sur un des cycles scolaires en lien avec le club de Tennis du village.

→ Des demandes de dérogations scolaires ont été faites. Chaque demande a été étudiée et les parents reçus. Certaines ont été acceptées, d'autres refusées.

COMMISSION SOCIALE

→ Le projet BIP POP avance à l'échelle de notre bassin de vie : Courzieu-Bessenay-St Julien-Bibost-Chevinay. Il a été renommé « Un p'tit temps ».

« Un p'tit temps » : c'est donc le nom retenu pour nommer ce dispositif qui sera expérimenté sur les communes de Bibost, Bessenay, Chevinay, Courzieu et St Julien sur Bibost dans le courant de l'automne 2024. Ces cinq communes portent le dispositif avec la CCPA, via notamment les centres communaux d'action sociale.

De quoi s'agit-il ?

Ce dispositif vise à prévenir l'isolement social et à favoriser les solidarités locales en faveur de personnes en situation de fragilité, telles que des personnes âgées ou des personnes en difficultés momentanées.

De quelle manière ? : une plateforme numérique sécurisée mettra en relation une personne ayant besoin d'être aidée avec une personne bénévole acceptant la demande de service. La personne aidée pourra contacter « Un p'tit temps » par téléphone si elle n'est pas connectée.

Pour quels types de services ?

Aller voir la personne pour une visite de convivialité : échanger des nouvelles, prendre le café, faire la lecture, jouer aux cartes..

Accompagner sur des sorties extérieures à pied ou en voiture dans un rayon de 10 km,

Effectuer des petits dépannages du quotidien : changer une ampoule, retourner un matelas...

Services gratuits pour la personne aidée et non indemnisés pour le bénévole.

Le bénévole est totalement libre de son niveau d'engagement. Il répond aux demandes de services qui lui conviennent et quand il le souhaite, il n'y a aucun engagement. Cela se passe sur son téléphone mobile.

Intéressé(e) pour en savoir plus et pourquoi pas devenir bénévole ? Contactez le CCAS

→ Petit rappel Frigo et armoire Solidaire :

Ce dispositif est toujours en place devant la salle polyvalente, l'été est propice pour l'approvisionner notamment avec son potager, alors n'hésitez pas.

Chacun peut y déposer des denrées alimentaires et des produits d'hygiène. Les personnes qui en ont besoin peuvent se servir librement.

Merci !

→ Formations possibles :

À l'automne et au printemps prochain, le CCAS organisera des formations Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) destinées aux associations, enseignantes, élus...

Lors de ces formations, vous apprendrez les gestes de premiers secours afin de savoir réagir efficacement en cas d'accident tel que l'arrêt cardiaque, la perte de connaissance, l'étouffement, les malaises ou encore des traumatismes.

BIBLIOTHEQUE

→ Bien noter les changements d'horaires pour cet été :

- Samedi et Dimanche uniquement de 10h à 12h
à partir du 15 juillet 2024

- Dimanche de 10h à 12h **à partir du 1er Août 2024**

Les horaires redeviennent habituels à partir du 1er septembre 2024.

COMMISSION EMBELLISSEMENT, FLEURISSEMENT, ENVIRONNEMENT

→ Le Jury régional des Villes et Villages Fleuris est passé le vendredi 28 juin 2024 à 10h30 à Courzieu.

La commission leur a proposé un circuit représentatif des différents types d'aménagements, les prairies mellifères, les massifs, les jardinières, notre environnement et notre biodiversité, en présence d'élus, d'agents et de l'association du Patrimoine. Les résultats pour l'obtention ou non de la 3ème Fleur seront annoncés courant octobre.

→ Cette année est de nouveau organisé un concours communal de fleurissement : maison ou quartier inscrivez-vous, c'est gratuit ! Le Bulletin est en annexe de ce Compte Rendu

→ Opération Maya : La grande opération de piégeage des reines fondatrices de frelons

asiatiques est close pour cette année.

Suite au retour des feuilles de relevé de piégeage, le bilan s'élève à 1 032 reines asiatiques sur l'ensemble du village de Courzieu. C'est un beau résultat.

Les abeilles vous remercient !

Un grand merci à tous les participants !

Cette synthèse sera transmise au Groupement de Défense Sanitaire (GDS), service officiel.

Nous renouvelerons l'opération en 2025, gardez bien vos pièges.

COMMISSION TOURISME

ET PATRIMOINE

→ La journée « les instants T » de Rhône Tourisme, prévue par le département à Courzieu au mois d'octobre, est finalement annulée faute de ressources humaines suffisantes.

COMMISSION VOIRIE

→ Les travaux visant à goudronner le Parking Louis Besson seront réalisés prochainement. Ce chantier a pris du retard.

Le 2ème passage du fauchage des talus est en train d'être réalisé.

Le chemin de Pomeyrieux sera goudronné prochainement.

→ La commission Voirie va lister l'ensemble des routes et chemins à aménager pour septembre afin de prioriser les travaux par ordre d'urgence et d'importance.

→ Sécurité routière : Projet apaisement de la circulation dans la traversée du bourg.

Une ébauche de projet sera étudiée durant l'été et sera soumise à concertation de la commission et des riverains à la rentrée.

COMMISSION URBANISME

→ Extension du bourg

Le PLU est désormais opposable depuis le 24 juin 2024 car il n'y a pas eu de recours par les services de l'état. C'est une excellente nouvelle. La suite des opérations avec l'aménageur consiste à déposer le permis d'aménager au mois de septembre.

La commercialisation des lots pourra débuter dès validation à la fin des délais de recours du

permis d'aménager, soit en fin d'année. Des contacts commerciaux pourront tout de même avoir lieu avant cela avec un interlocuteur qui sera désigné chez Nexity.

→ Adressage

La certification des adresses est en voie de finalisation. Ce long et fastidieux travail est réalisé conjointement par le secrétariat de mairie et LA POSTE.

COMMISSION BÂTIMENT

→ Salle LOUIS BESSON

Le cumulus a été réparé.
La VMC sera contrôlée suite à des odeurs désagréables constatées à l'entrée de la salle.

→ Maison DELORME

Les travaux se terminent.
Ce beau logement pourra être mis à la location cet été.

→ LOGEMENT

Le logement vacant au-dessus de la Boulangerie et appartenant à la Mairie va être reloué prochainement.

COMMISSION FINANCES

→ La préfecture nous a informé de l'accord de financement demandé au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour le projet d'agrandissement du comptoir du village. C'est une excellente nouvelle car cela permet de compléter le plan de financement de ce projet qui bénéficiera donc de subventions de différents partenaires :

- Département : 25 000€
- Agence Nationale de la Cohésion des Territoires : 50 000€
- DETR 2024 : 56 760€

Soit un total de 131 760€

Les travaux commenceront en fin d'année.

COMMISSION JEUNESSE

→ Les chantiers jeunes financés par la CCPA sont en cours de réflexion. S'ils ont lieu, ils se

dérouleront **du lundi 8 juillet au 12 juillet** à raison de 20h /semaine pour les enfants âgés de 14 à 20 ans.

→ Les chantiers jeunes communaux permettent aux jeunes de participer à un projet de réhabilitation ou de valorisation de l'espace public communal, de partager un objectif commun d'intérêt général, d'acquérir une première expérience du monde du travail, de créer du lien social, de valoriser le jeune au sein de sa commune...

→ Le conseil municipal d'enfants et des élus ont planté divers légumes dans les palox situés au fond du parking des Lavandières. D'autres plantations sont prévues dans le jardin vers l'église courant juillet.

COMMISSION COMMUNICATION

→ L'orientation générale de la future communication touristique a été choisie parmi 3 propositions présentées par l'agence de communication Helli Hello. Le thème général, décliné de différentes façons sera : COURZIEU AVENTURE, Le Sport Nature.

COMMISSION VIE LOCALE ET ASSOCIATIVE

→ Courzy Fest se prépare pour une soirée Hard Rock gratuite prévue le **13 juillet à la Salle Polyvalente**.

→ La réunion du calendrier des fêtes et occupation des salles avec les associations est fixée au **vendredi 30 août** à 19h en mairie.

Le premier week-end de septembre étant bien chargé en manifestations dans le village, exceptionnellement, cette année, le forum des associations aura lieu le samedi 14 septembre de 9h à 12h toujours place de la mairie.

→ FESTIVAL LES YEUX DANS LA COUR (message de l'association LE CRI DE LA FRAISE)

Le festival d'art de rue de Courzieu Les Yeux dans la Cour aura lieu cette année **du vendredi 6 au dimanche 8 septembre**.

Et de trois ! Voici la troisième édition du festival les yeux dans la cour, nous l'avons souhaité festive, populaire, ouverte à tous les âges et toutes les bourses. Petit à petit, notre festival

s'agrandit et notre joie de vous retrouver pour ce premier week-end de rentrée scolaire aussi. Cette année, pour vous accueillir et vous guider, il y a environ 50 bénévoles sans qui rien ne serait possible. Le festival est à prix libre, nous comptons donc sur vous pour jouer le jeu des chapeaux et allez sans modération vous rafraîchir au bar et profiter de l'espace restauration. Nous remercions chaleureusement nos sponsors et nos donateurs pour leur soutien financier.

Si vous aussi vous souhaitez nous soutenir, vous pouvez le faire en devenant bénévoles, en mettant à disposition une chambre/un logement afin d'héberger un ou des artistes mais aussi en faisant un don au festival (don déductible des impôts). Pour cela, contactez nous sur notre mail lecridelafraise@gmail.com

Nous vous souhaitons les meilleurs vertiges, les plus grosses barres de rire, et de l'émotion à n'en plus finir.

L'équipe du festival "

→ Orange raccordement à la Fibre

Certaines maisons ne sont toujours pas reliées à la fibre sur Courzieu suite à de précédents refus de passages. La commune rappelle qu'elle n'a pas de pouvoir ni de compétences en la matière mais qu'elle fait son possible pour faire activer les choses auprès d'Orange. Un nouveau dispositif vient d'être mis en place par orange pour ces cas-là.

Les dernières informations :

1) Règle générale : La date limite de raccordement de tous les foyers de France est dans tous les cas fin 2025

2) Courzieu et le Pays de l'Arbresle sont situés en zone prioritaire.

3) ORANGE traite les potentiels refus de certains riverains avec l'aide des communes : en cours, nous attendons la liste des potentiels refus sur Courzieu

4) Nouveauté depuis début juin 2024 : le raccordement à la demande (si pas de refus de passage):

- Il faut aller sur le site reseaux.orange.fr
- Sur la carte : taper son adresse
- Cliquer sur le rond situé sur la maison
- Une mention « Raccordable OUI ou NON à la demande » apparait

S'il est indiqué « Vous êtes éligible » vous pouvez laisser vos coordonnées et ainsi formaliser votre demande de raccordement

- Orange a alors 6 mois pour effectuer le raccordement.

Nb : cette démarche est à effectuer adresse par adresse

DELEGATIONS EXTERIEURES

→ SIVOM :

La procédure pour l'achat du terrain de la gare à la Giraudière pour le projet de la Maison de Santé par EPOA avance bien.

La signature devrait avoir lieu en Septembre.

Concernant la réhabilitation du terrain de foot, l'ouverture des plis a eu lieu avec 2 réponses d'entreprises à analyser.

→ SYDER :

Le déploiement des nouveaux luminaires LED par l'entreprise SOBECA pour le compte du SYDER sera bientôt terminé.

→ SIPAG : Le paiement en ligne reste difficile à réaliser par les seniors pour les différentes activités.

Des solutions vont être adaptées.

→ SIDESOL : Les relevés de compteurs sont toujours en cours. L'idée de mettre un compteur pour les douches extérieures du parking de la salle polyvalente a été émise.

Fin de séance à 22h15

Prochain conseil Municipal :
le mercredi 4 septembre 2024 à 20h

Le Maire
Jean-Bernard CHERBLANC

Secrétaire de séance